

# Pêche au hareng 2005

- Date d'ouverture (pêche côtière du printemps)
- Processus d'évaluation régional (PER)
- Annonce du TPA

# Date d'ouverture (pêche côtière du printemps)

- La pêche ouvre lorsque les glaces se dissipent.
- Bien que le TPA ne sera pas encore établi, la pêche ouvrira quand même.
- Tout débarquement avant l'annonce du TPA sera compté contre le TPA de 2005.

# PER

- Le Processus d'évaluation régional du hareng de 2005 aura lieu à la fin mars 2005.
- Comme par le passé, la direction des Sciences du MPO calculera le niveau de  $F_{0.1}$  et fournira les analyses de risque entourant cette valeur durant le PER.
- La gestion de la ressource rencontrera les membres du comité consultatif immédiatement après les sessions du PER afin de formuler des recommandations sur les niveaux de TPA.
- Nous communiquerons avec les membres qui n'auront pas assisté aux sessions du PER pour qu'ils formulent leurs recommandations.

# Annonce des TPA

- Une décision sur les niveaux de TPA, au niveau  $F_{0.1}$  ou en dessous, s'appuiera sur les résultats du PER et les consultations avec l'industrie immédiatement après le PER.
- Les TPA du printemps et d'automne ainsi que les allocations respectives par flottilles et par zones de pêche seront annoncés à la mi-avril.